

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Bouygues	Arrdt	4 ^{ème}
Nom de site	7/POULLETIER	Numéro	T19468
Adresse du site	7, rue Poulletier	Hauteur	R+6 (22.50m)
Bailleur de l'immeuble	Privé - TDF	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui
Calendrier de suivi du dossier			
Date de validation de la version précédente du dossier			07/06/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)			07/05/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)			07/06/2021
Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), 4G/5G (2100 MHz) orienté vers les azimuts 30°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	4m et 5m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	R+2, R+4, R+5
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 30° < 5V/m - 150° < 5V/m - 270° < 5V/m 5G (3500) : 30° < 4V/m - 150° < 3V/m - 270° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	25m		
Incidence visuelle			
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 30°, 150° et 270°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.		
Intégration antenne	Ajout de 3 nouvelles antennes		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue		
Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :		
Avis Mairie d'arrondissement :			Favorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis			Défavorable ☐
			Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Accueil de jeunes enfants (Crèche)	33 rue des Deux Ponts	R+5	Non	93m	<1
Ecole maternelle (Ecole)	18 rue Poulletier	R+1	Oui	46m	<1
Ecole primaire (Ecole)	21 rue Saint Louis en l'Isle	R+2	Non	50m	<1

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 7 RUE POULLETIER 75004 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimuth 30°	Azimuth 150°	Azimuth 270°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 7 RUE POULLETIER 75004 PARIS est comprise pour les azimuts suivants :

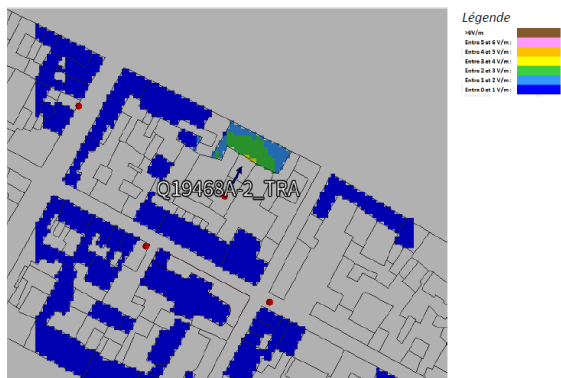
	Azimuth 30°	Azimuth 150°	Azimuth 270°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	19.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

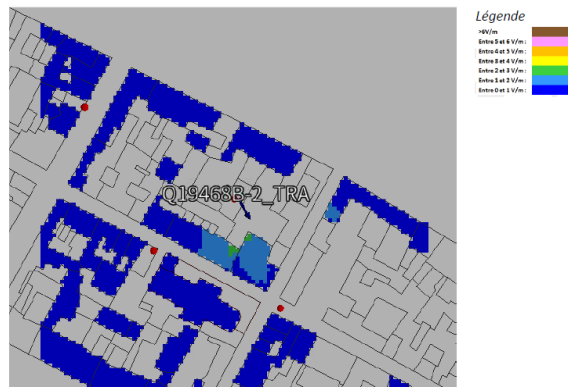
a. Azimut 30°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



b. Azimut 150°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



c. Azimut 270°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 19.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat projeté :

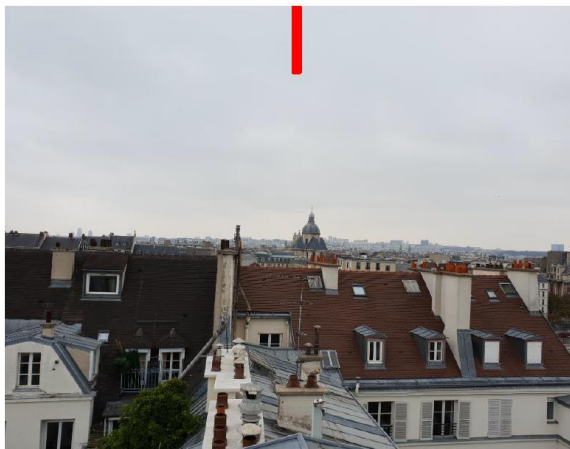


Pas de visuel sur les antennes depuis la rue

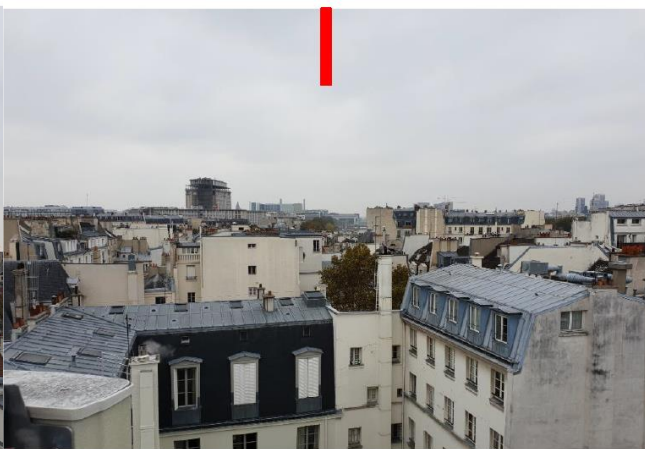
SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 30 ° :



Azimut 150 ° :



Azimut 270 ° :

